



Le CHEM prêt à revoir la destruction de ses déchets

Le Luxembourg ne dispose toujours pas d'unité de traitement pour les débris issus des soins. Mais le Centre Emile Mayrisch et un partenaire privé vont, localement, expérimenter une nouvelle technologie d'ici la fin de l'année.



Le pays ne peut actuellement pas éliminer sur son territoire ses 600 tonnes de déchets médicaux. © PHOTO: Shutterstock

10/03/2020

(pj avec Thomas Klein) Une part considérable des déchets produits dans les hôpitaux doit être éliminée en dehors du traitement «classique». Traitements chimiques, médicaments ou produits biologiques pouvant contenir des agents pathogènes : rien ne doit échapper à la filière. «Si, par exemple, un patient est atteint d'une maladie infectieuse, tous les matériaux et produits médicaux entrés en contact avec lui doivent être spécialement traités», explique ainsi Marcel Klesen, responsable des infrastructures et de la logistique [au Centre hospitalier Emile Mayrisch](#) (CHEM).

Par la loi, les hôpitaux sont donc tenus d'éliminer correctement l'ensemble des substances potentiellement nocives issues de leurs services. Seulement, à l'heure actuelle, il n'existe aucune installation d'élimination des déchets médicaux au Luxembourg qui puisse le faire.

Pour Marcel Klesen, ce manque s'explique simplement : «Le Luxembourg ne produit pas suffisamment de déchets médicaux pour atteindre la masse critique au-dessus de laquelle la construction d'une telle usine d'incinération de déchets dangereux vaudrait la peine».

Aujourd'hui, le Grand-Duché générerait pourtant près de 600 tonnes de déchets médicaux par an. Une quantité prise en charge la plupart du temps par la société Lamesch chargée de collecte de ces déchets spécifiques et devant les diriger vers une usine d'incinération à 300 km du Grand-Duché, aux Pays-Bas.

L'homme souhaite donc s'impliquer dans la réalisation du premier site de traitement spécifique aux déchets de soins du Luxembourg. Son business-plan s'appuie sur la technologie de «décomposition thermomagnétique». Les substances nocives se trouvent détruites via un champ magnétique extrêmement puissant combiné à une incinération à 500 degrés. «Cela rend le processus efficace sur le plan énergétique et aussi économique pour les petits volumes», explique Daniel Tesch, représentant la société brésilienne Oxys Soluções. En fin de processus ne resterait plus qu'une cendre inoffensive. Un matériau inerte pouvant même entrer dans la composition des revêtements routiers.

Trouver un site

Premier à faire confiance à cette technologie : le Centre Emile Mayrisch qui souhaite s'appuyer sur un site-test luxembourgeois pour juger de la qualité de cette filière. Les deux partenaires se sont donné six mois d'évaluation dans un premier temps. A charge également pour l'Institut luxembourgeois des sciences et technologies de veiller sur le processus pour sa conformité avec les normes environnementales locales.

Pour l'heure, le CHEM et Oxys Soluções ont officialisé leur partenariat. Mais dans les prochaines semaines, le représentant de la firme devra trouver le site qui accueillera son installation sur le ban national. Puis viendra la phase des procédures administratives distribuant les autorisations pour ce type de site industriel. Aussi, Daniel Tesch prévoit-il que sa centrale soit prête à entrer en fonction dans six mois, au plus tôt.

Oxys-Lux, filiale luxembourgeoise de la société brésilienne, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Elle vise d'ores et déjà d'autres marchés voisins. «Le grand avantage de cette technologie est que le processus de décomposition nécessite beaucoup moins d'énergie externe. Cela le rend intéressant dans tous les endroits où l'énergie est rare ou coûteuse, c'est-à-dire loin des grandes agglomérations, dans les marchés émergents ou sur les îles», explique ainsi Daniel Tesch.